

Guide d'utilisation Ethique des Professionnels de Santé

Septembre 2020



Sommaire

- Périmètre de l'application EPS -3
- Informations générales sur le fonctionnement de l'application -4
- Créer un compte Entreprise -6
- Déposer un demande 13
 - Choix du type de convention/ ordre -14
 - Convention standard -17
 - Différences Praticiens/Etudiant -19/20
 - Trucs et astuces pour le dépôt des conventions
 - Convention Simplifiée -26
 - Professions sans ordre ou associations -31
- Visualiser les demandes faites -35
 - Tableau de bord -36
 - Les statuts- 37
 - Faire une recours -39
 - Corriger une demande -40
- Les commentaires 41
- Le support -42



Périmètre de l'application Ethique des Professionnels de Santé-EPS

EPS est le portail de télé-procédure de l'ordonnance n° 2017-49 du 19 janvier 2017 relative aux avantages offerts par les personnes fabriquant ou commercialisant des produits ou des prestations de santé. Ce portail permet d'adresser vos demandes de dérogations pour les associations ainsi que pour les professions suivantes :

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Assistants dentaires
- Audioprothésistes
- Auxiliaires de puériculture
- Chiropracteurs
- Chirurgiens-dentistes
- Conseillers en génétique
- Diététiciens
- Epithésistes

- Ergothérapeutes
- Infirmiers
- Manipulateurs ERM
- Masseurs-Kinésithérapeutes
- Ocularistes
- Opticiens-Lunetiers
- Orthophonistes
- Orthoprothésistes
- Orthoptistes
- Orthopédistes-Orthésistes
- Ostéopathes

- Pharmaciens
- Physiciens médicaux
- Préparateurs en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière
- Podo-Orthésistes
- Psychomotriciens
- Psychothérapeutes
- Pédicures-Podologues
- Sages-Femmes
- Techniciens de laboratoire médical

NB : Pour l'ordre des pharmaciens, seul le dépôt se fait dans EPS, l'instruction se fait dans un système spécifique, le suivi et les fonctionnalités de corrections/informations peuvent donc être différentes et ne figurent pas dans ce support



Informations générales sur le fonctionnement de l'application

Mot de passe	
Mot de passe	
Force du mot de passe :	La barre rouge ou une étoile indique un
CONVENTION *	champs obligatoire
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	

VALIDER

Un bouton gris indique que l'action n'est pas possible (données manquantes dans la saisie



Accessible sur toutes les pages du site, le logo vous ramène sur la page d'accueil



JUC des professionnels de

https://eps.sante.gouv.fr





Création d'un compte entreprise

Créer un compte

dentifiant
Votre identifiant
identifiant est requis
Mot de passe
Mot de passe
orce du mot de passe :
Confirmation du mot de passe
Confirmation du mot de passe
Nom
Votre nom
Prénom
Votre prénom

Votre login est libre mais nous vous conseillons de mettre votre e-mail.

Mot de passe sous 12 caractères avec des majuscules, minuscules et caractère spécial.



Courriel		
Votre courriel		
Numéro de téléphone		
Votre numéro de téléphone		
SIRET de l'entreprise		
SIRET de votre entreprise		Le SIRET est une donnée pivot :
Nom de l'entreprise		Il permet de visualiser toutes
Nom de votre entreprise		ayant le même SIRET
Adresse de l'entreprise		
Adresse de votre entreprise		
Code postal	Ville	
Code postal de votre entreprise	Ville de votre entreprise	







Création de compte pour une entreprise mandataire

- Si vous être un mandataire, vous devez créer un compte par entreprise dont vous êtes le mandataire
- L'entreprise doit alors être « nom mandataire pour XXXX »
- Le siret doit être celui de votre entreprise, comme l'adresse et le code postal



Validation du compte

- Votre compte sera validé par les administrateurs d'Ethique des Professionnels de Santé.
- Vous pouvez les contacter sur ethique.pro@sante.gouv.fr



Vous connecter





Paramétrage des données personnelles

	💄 Votre compte
	🏓 Paramètres
Paramètres pour l'identifiant [demandeur]	 Gérer mon mot de passe Se déconnecter
Demandeur	
Nom	
Entreprise	
Courriel	
eps_demandeur@yopmail.com	
SAUVEGARDER	

- Vous pouvez mettre a jour certaines données.
- Pour les autres, merci de vous rapprocher du support ethiquepro@sante.gouv.fr



Page d'accueil

Accueil

Bienvenue sur le portail de télé-procédure de l'ordonnance nº 2017-49 du 19 janvier 2017 relative aux avantages offerts par les personnes fabriquant ou commercialisant des produits ou des prestations de santé.

Ce portail permet d'adresser vos demandes de dérogations pour les professions suivantes :

- Aide-soignants
- Ambulanciers
- Assistants dentaire
- Audioprothésistes
- Auxiliaires de puériculture
- Chiropracteurs
- Chirurgiens-dentistes
- Conseillers en génétique
- Diététiciens
- Epithésistes
- Ergothérapeutes

- Infirmiers
- Manipulateurs ERM
- Masseurs-Kinésithérapeutes
- Ocularistes
- Opticiens-Lunetiers
- Orthophonistes
- Orthoprothésistes
- Orthoptistes
- Orthopédistes-Orthésistes
- Ostéopathes
- Pharmaciens

- Physiciens médicaux
- Préparateurs en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière
- Podo-Orthésistes
- Psychomotriciens
- Psychothérapeutes
- Pédicures-Podologues
- Sages-Femmes
- Techniciens de laboratoire médical

Le texte est consultable dans la rubrique « Texte réglementaire » en bas de page.

EFFECTUER UN NOUVEAU DÉPÔT

VISUALISER / ÉDITER UN DÉPÔT EXISTANT



Comment déposer un dossier pour demander une dérogation (déclaration ou autorisation

EFFECTUER UN NOUVEAU DÉPÔT



Dépôt d'une convention

- En tant qu'entreprise ou mandataire, vous pouvez déposer 2 types de conventions :
 - ✓ Standard (cas général)
 - ✓ Simplifiée (cas particulier qui doit être régi par un accord préalable avec l'ordre concerné)
- Il est possible de déposer les éléments généraux pour un évènement de manière commune à plusieurs professions (cas d'un séminaire par exemple), quelque soit le type de convention. L'étape 1 sera alors commune.
- L'étape 2 n'est visible que par l'ordre ou ARS concernée (définie par le lieu de signature de la convention)



Déclaration / Demande d'autorisation - Étape 1

TYPE DE CONVENTION

Cliquez sur l'interrupteur pour changer de type de convention	
Convention standard	
ORDRE(S) *	
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PÉDICURES-PODOLOGUES INFIRMIERS SAGES-FEMMES CHIRURGIENS-DENTISTES PHAF	\MACIENS
SANS ORDRE	
CATÉGORIE DE L'ÉVÈNEMENT / DEMANDE *	
	~
INTITULÉ DE L'ÉVÈNEMENT / DEMANDE *	
DATE DE DÉBUT *	
dd/mm/yyyy	₩

- Par défaut le dépôt de convention est standard.
- Si vous avez passé un accord avec un ordre pour une convention simplifiée, vous pouvez cliquer sur convention simplifiée pour basculer en convention simplifiée (étape 2 différente). Attention s'il n'y a pas d'accord, la convention sera refusée.
- Vous pouvez choisir un ou plusieurs ordres
- Sans ordre permet d'adresser les autres professions et les associations de santé
- Les dates sont les dates concernées par la convention que vous allez déposer.

CATE DE FIN *
× dd/mm/yyyy
PAYS
Cliquez sur l'interrupteur pour changer de zone
France
VILLE(S) *
PROGRAMME DE LA MANIFESTATION
Choisir un fichier Aucun fichier choisi
RÉSUMÉ (EN FRANÇAIS)
Choisir un fichier Aucun fichier choisi
PROJET DE CAHIER D'OBSERVATION POUR LES RECHERCHES DE BIOMÉDICAL OU LE DOCUMENT DE RECUEIL DE DONNÉES POUR LES AUTRES ACTIVITÉS DE RECHERCHE OU D'ÉVALUATION
Choisir un fichier ducun fichier choisi
AUTRE
Choisir un fichier Aucun fichier choisi
ÉTAPE SUIVANTE

- Par défaut, le bouton permet d'identifier si l'évènement de la convention se déroule en France ou à • l'étranger.
- Les champs villes permet de lister les villes ou se déroulent l'évènement lié à la convention.
- Les pièces jointes ne sont pas obligatoires à la saisie mais le seront pour la bonne instruction de votre demande.
- Listing n'est pas à utiliser sauf dans des cas restreints. Les conventions simplifiées se gèrent via une autre page.

Une fois le formulaire rempli, vous pourrez cliquer sur Etape Suivante



Etape 2 – Convention Standard

Déclaration / Demande d'autorisation - Étape 2



AJOUTER UN PROFESSIONNE

Permet d'effectuer la déclaration ou le dépôt d'autorisation pour un professionnel (cf slide suivante)



Permet d'envoyer le dossier au(x) ordres concernés, une fois celui-ci finalisé. Ce bouton génère la date de dépôt



Formulaire de dépôt par professionnel – Etape 2

Déclaration / Demande d'autorisation - Étape 2

Masseurs-kinésithérapeutes Pédicures-podologues Infirmiers	
DÉCLARATION / AUTORISATION *	Choix du type de dépôt (à faire par le déposant : Déclaration/Autorisation/ Autorisation en urgence
TYPE DE BENEFICIAIRE	
Cliquez sur rinterrupteur pour changer de type de benenclaire Si existence	c'un bénéficiaire indirect.
Beneficiaire direct	sus
PRATICIEN / ÉTUDIANT	
Cliquez sur l'interrupteur pour changer entre praticien ou étudiant	Praticien ou étudiant
Praticien	
IDENTIFIANT RPPS *	
Saisir un identifiant RPPS et cliq	uer sur le bouton 'Rechercher'
OU NUMÉRO ORDINAL	Praticien/ Etudiant.
	l'identifiant a saisir est
	différent



Cas d'un Praticien (quelque soit sa profession et son lieu d'exercice)

Praticien		ć
IDENTIFIANT RPPS *		
	Saisir un identifiant RPPS et cliquer sur le bouton 'Rechercher'	
OU NUMÉRO ORDINAL		(
] (
NOM *		J
]

Saisir le RPPS du professionnel concerné puis cliquer sur Rechercher ou si pas de RPPS, numéro ordinal

Le fait de rechercher le RPPS va remonter les informations lié au numéro saisi et pré-remplir les champs Nom/Prénom : il est important de vérifier que c'est le bon professionnel.

Si le professionnel n'est pas celui recherché :

- ✓ Vérifier que le RPPS est le bon , resaisir éventuellement le rpps corrigé
- ✓ Si le numéro RPPS n'est pas remonté, saisir le numéro ordinal (saisi libre, pas de contrôle ni d'appel à des référentiels des ordres)



Cas d'un étudiant

•	Étudiant
NUMÉRO INE *	
NOM *	
PRÉNOM *	

Il vous est alors demandé de saisir le numéro INE de l'étudiant concerné.



A la suite de la saisie du numéro RPPS/Ordinal/INE, les champs suivants doivent être saisis

NOM *		
PRÉNOM*		
ADRESSE *		
		L'adresse est à saisir.
CODE POSTAL*		C'est celle d'exercice
		que vous avez
VILLE *		mentionné dans la
		convention qui vous
AGENT PUBLIC		
		lie a ce professionne
CONVENTION *	 Case à cocher si vous devez fournir une autorisation de 	
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	cumul d'activité	La convention est à
AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITÉ (OBLIGATOIRE POUR LES AGENTS PUBLICS)		
Choisir un fichier Aucun fichier choisi		joindre obligatoirement.
AVANTAGE(S) *		L'autorisation de cumul
		d'activité peut être
		jointe ultérieurement
♦ ANNULER		, mais avant la réalisation
		do la convention
	+	

Ethique						
AVANTAGE(S) *	~	Nombre :		Montant unitaire TTC (en euros) :		Ö SUPPRIMER
	⊘ ANNULER			• VALIDER	+ АЛ	UTER UN AVANTAGE
	Vous pouvez ajouter p	olusieurs avar	ntages pour u	n même professionnel		
		V Nombre :		Montant unitaire TTC (en euros) :		UPPRIMER
		V Nombre :		Montant unitaire TTC (en euros) :		Ö SUPPRIMER
		Vombre :		Montant unitaire TTC (en euros) :		SUPPRIMER
					•	A JOUTER UN AVANTAGE
	S ANNULER					
			l a va	lidation n'est possible a		74

La validation n'est possible que si vous avez rempli les lignes Avantages, le bouton Valider passe en blanc « activable » quand on va dessus.



Ajout d'un professionnel en haut de page, en changeant d'ordre si besoin

/asseurs-kinésithérapeutes	
Professionnel 1	AJOUTER UN PROFESSIONNEL
IDENTIFIANT DE LA CONVENTION	
EPS-1974608514094163-9M0-EF3	
STATUT DE LA CONVENTION POUR CE PROFESSIONNEL	
Soumis	

Une fois le dépôt du professionnel validé, une page récapitulative s'affiche avec des actions possibles en haut et bas de page

Commentaires permet d'ajouter une information à transmettre à	AGENT PUBLIC Non CONVENTION Aucun document AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITÉ (OBLIGATOIRE POUR LES AGENT Aucun document AVANTAGE(S) Avantage	rs publics)	Nombre	Montant unitaire TTC (en euros)	
l'ordre/ARS	Hospitalité : Repas		1	12	Valider le dépôt
	COMMENTAIRE(S) (CLIQUEZ POUR DÉPLIER)	DUPLIQUER		The supprimer	envoie l'intégralité/ l'ensemble des fiches
Retour à l'étape 1	← ÉTAPE PRÉCÉDENTE	Dupliquer : création d'une fie identique totalement modifi	che able	✓ VALIDER LE DÉPÔT	professionnels aux ordres



La page suivante Tableau de bord s'affiche

Schique	💄 Votre compte 🧃
---------	------------------

Évènements concernant votre entreprise

Type de convention \$	Catégorie 🗢	Intitulé 🕈	Statut 🗢	Date de dernière mise à jour 🕈	Date de dépôt 🗸	Date de validation 🗢	Actions
Convention standard	Rémunération	test FAQ	Soumis	30/09/2020	30/09/2020		④ VISUALISER ✔ ÉDITER
Convention standard	Rémunération	test preprod1	Soumis	29/09/2020	29/09/2020		VISUALISER
Lignes 1 à 2 sur un total de 2.							

v1.0.0 | Texte réglementaire | FAQ | Accessibilité | Contac

Vous pouvez alors visualiser ou éditer (si le statut du dossier le permet) les éléments déposés.



Trucs et astuces sur le dépôt

Si vous avez un ensemble de professionnels qui bénéficient des mêmes avantages, utiliser dupliquer ! Vous pourrez alors modifier toutes les données saisies, n'oubliez pas de le faire !

- La duplication se fait ordre par ordre donc vous ne pourrez pas dupliquer un professionnel d'un ordre 1 sous un ordre 2
- Les pièces jointes sont a remettre à chaque fois.

✓ VALIDER LE DÉPÔT

DUPLIQUER

- Valider le dépôt correspond à envoyer votre demande.
- Elle sera alors au statut SOUMIS
- Tant qu'elle est au statut Soumis vous pouvez encore l'éditer



Convention simplifiée

TYPE DE CONVENTION

Cliquez sur l'interrupteur pour changer de type de convention



- Si vous avez passé un accord avec un ordre pour une convention simplifiée, vous pouvez cliquer sur reconvention simplifiée (étape 2 différente).
- Attention s'il n'y a pas d'accord, la convention sera refusée.

- Les dates sont les dates définissant la période couverte par la convention simplifiée
- L'étape 1 est identique à celle de la convention standard, c'est l'étape 2 qui change



Etape 2-Convention Simplifiée

Déclaration - Étape 2	
Masseurs-kinésithérapeutes	
Aucune convention simplifiée saisie.	DES AVANTAGES
← ÉTAPE PRÉCÉDENTE	✓ VALIDER LE DÉPÔT

SAISIR DES AVANTAGES

Permet de remplir les informations pour la convention simplifiée

VALIDER LE DÉPÔT

Permet d'envoyer le dossier





Pour ajouter des listings de participants sur une convention simplifiée, il vous faut éditer celle -ci

Masseurs-kinésithérapeutes			
Convention simplifiée			
IDENTIFIANT DE LA CONVENTION		error.http.500 🗙	error.http.500
EPS-1984197289541246-67F-VBN			
STATUT DE LA CONVENTION POUR CETTE CONVENTION SIMPLIFIÉE			
En cours de saisie			
Augun document			
LISTING			
Aucun document			
PIÈCE(S) JOINTE(S)			
Aucune pièce jointe			
AVANTAGE(S)			
Avantage	Nombre	Montant unitaire TTC (e	n euros)
Hospitalité : Hébergement	1	45	
✓ ÉDITER	in Supprim	-B	
			ה

29



La fenêtre suivante s'ouvre, il faut alors remplacer la pièce jointe Listing.

Convention simplifiée						
Convention simplifiee						
Vous pouvez uniquement ajouter IDENTIFIANT DE LA CONVENTION	ou supprimer des pièces jointes.					
EPS-1987158851191766-GZ5-Q14						
Déclaration						
CONVENTION *						
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	Professionnel 6558.docx TÉLÉCH	ARGER LE DOCUMENT				
LISTING						
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	Listing 1.xisx TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT	Cliquer si	ır Choisir un	fichier vous	nourrez alors mettre u	ne nouvelle
AJOUTER PIÈCE(S) JOINTE(S)		nièce ioir	nte à la place			
listing2.xlsx Télécharger le document		piece join		•		
listing 3.xlsx Télécharger Le Document						
AVANTAGE(S) *						
Hospitalité : Repas		~	Nombre :	2	Montant unitaire TTC (en euros) :	50
	S ANNULER					



Cas particuliers : Professions sans ordre/ associations



Choisir « Sans ordre » Le reste de l'étape 1 reste identique et peut être commune a d'autres ordres

L'étape 2 vous permet d'ajouter un professionnel. C'est après avoir cliqué sur Ajouter un professionnel vous pourrez choisir Association ou la profession non ordrée concernée

Déclaration / Demande d'autorisation - Étape 2	
Sans ordre	
Aucun professionnel saisi.	
← ÉTAPE PRÉCÉDENTE	✓ VALIDER LE DÉPÔT



Cas particuliers : Professions sans ordre/ associations

Déclaration / Demand	le d'autorisation - Étape 2		Choix du type de dép faire par le déposant
Sans ordre		~	Déclaration/Autoris Autorisation en urge
PROFESSION *			Choix de la professio concernée ou Associ

La suite du dépôt est la même que pour un professionnel rattaché à un ordre

PRATICIEN / ÉTUDIANT		
Cliquez sur l'interrupteur pour changer entre praticien ou étudiant		
Praticien 💿		
IDENTIFIANT RPPS *		
	Salsir un identifiant RPPS et cliquer aur le bouton 'Rechercher'	Q. RECHERCHER
OU IDENTIFIANT PROFESSIONNEL		
NOM *		
PRÉNOM *		
	-0	

pôt (à ation/ ence

n iations



Dépôt pour une association

Bénéficiaire indirect	
Association / Entreprise	Pour une
NUMÉRO DE L'ASSOCIATION / ENTREPRISE	association, il est
	nécessaire de
NOM DE L'ASSOCIATION / ENTREPRISE	cliquer sur
	Bénéficiaire
REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION / ENTREPRISE	indirect
	maneet
STATUTS DE L'ASSOCIATION / ENTREPRISE	
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	
	Les coordonnées à
Cliquez sur l'interrupteur pour changer entre praticien ou étudiant	remplir sont alors
Praticien	les coordonnées du
IDENTIFIANT RPPS *	représentant légal
Salsir un Identifiant RPPS et cliquer sur le bouton 'Recher	rcher'
OU IDENTIFIANT PROFESSIONNEL	
	Vident:fierst deit
NOM *	L'identifiant doit
	être renseigné par
PRÉNOM *	la fonction dans
	l'association



Dépôt pour une association

Afin d'orienter le traitement sur la bonne ARS, il est nécessaire de choisir le département du lieu de signature de la convention

DÉPARTEMENT DU LIEU DE SIGNATURE DE LA CONVENTION *	
	~
AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITÉ (OBLIGATOIRE POUR LES AGENTS PUBLICS)	
Choisir un fichier choisi	
AVANTAGE(S) *	

Le reste du dépôt est identique : ajouter un avantage, dupliquer , éditer ... cf slide 22 et 23



Comment visualiser /suivre les dossiers soumis pour demander une dérogation (déclaration ou autorisation)





Tableau de bord des demandes d'une entreprise

Type de convention \$	Catégorie \$	Intitulé ‡	Statut ¢	Date de dernière mise à jour 🖨	Date de dépôt 🗸	Date de validation \$	Actions
Convention standard	Formation professionnelle	Test EPS	En cours de saisie	19/09/2020			🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Hospitalité	Test LAC 127	En cours de saisie	18/09/2020			🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Rémunération	Contrat de recherche	En cours de saisie	18/09/2020			🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Rémunération	contrat d orateur	En cours de saisie	25/09/2020			S VISUALISER
Convention standard	Hospitalité	Formation ONP : Erreur à supprimer	En cours de saisie	23/09/2020			🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Rémunération	Bon cadeaux	En cours de saisie	25/09/2020			🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Dons et libéralités	test	Pris en charge	25/09/2020	25/09/2020		🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
Convention standard	Dons et libéralités	test seq	Pris en charge	25/09/2020	25/09/2020		🐵 VISUALISER 🥒 ÉDITER
							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·



Les différents statuts d'un dossier

- 1. En cours de saisie : mode brouillon . Le dossier est initié mais « Valider un dépôt » n'a pas été cliqué. Il est invisible pour les ordres.
- 2. Soumis : Le dossier a été envoyé par le clic sur Valider un dépôt. Il n'a pas encore été pris en charge, il est donc encore modifiable
- 3. Pris en charge : Le dossier a été pris en charge par un ordre, vous ne pouvez plus l'éditer sauf pour y mettre des pièces jointes.



Les différents statuts d'un dossier

- 4. A corriger: L'ordre vous propose d'apporter des modifications à votre demande ou de le compléter s'il est incomplet.
- 5. Corrigé: Le dossier a été renvoyé par l'entreprise après correction. Lorsqu'il est repris en charge par l'ordre il repasse en Pris en charge
- 6. Accepté : le dossier n'avait qu'un professionnel et la demande a été accepté

6. Refusé (recours possible) : le dossier n'avait qu'un professionnel et la demande a été refusé

6. Terminé : le dossier avait plusieurs professionnels qui sont tous traités. Mais il faut aller visualiser les professionnels pour connaître leur statut individuel



Faire un recours, suite à un refus de l'ordre (sur les autorisations ou autorisations d'urgence uniquement)

Lorsque le statut du professionnel est Refusé (recours possible), vous avez la possibilité d'éditer le dossier déposé pour le corriger et déposer un recours avec le bouton ci-dessous

AVANTAGE(S) *		
Hospitalité : Hébergement		~
Nombre :		
1		
Montant unitaire TTC (en euros) :		
200		
	+ AJOUTER UN AVAN	ITAGE
S ANNULER	CONFIRMER LE RECOURS POUR CE PROFESSIONNEL	



Corriger une demande

AVANTAGE(S)					
Avantage			Nombre	Montant unitaire TTC (en euros)	
Hospitalité : Hébergement			1	45	
Il faut d'abord éditer	<i>I A A A A A A A A A A</i>				
AVANTAGE(S) *					
Hospitalité : Hébergement	V Nombre :	1	Montant unitaire TTC (en euros) :		BIMER
O ANNULER		✓ VALID	ER LA CORRECTION DU PROFES	SIONNEL	
Puis valider les corrections faites					
← ÉTAPE PRÉCÉDENTE	Enfin renvoyer la de	mande	✓ CONFIRMER LA COI	RRECTION DE L'ÉVÈNEMENT	



1

Les commentaires

Hospitalité : Hébergement	1	200
COMMENTAIRE(S) (CLIQUEZ POUR DÉPLIER)		~

2 Après avoir cliqué

COMMENTAIRE(S) (CLIQUE	EZ POUR DÉPLIER)	^
	Entreprise <i>le 30/09/2020</i> pour echange, je suis joignable au	Le fil de commentaire s'ouvre. La validation du commentaire envoie une notification
Ajouter un nouveau commer	ntaire :	





Cette version de mode opératoire sera amenée à évoluer , comme l'application qui est un premier jet qui nécessite des évolutions pour une meilleure expérience usage. Nous en sommes conscients !

Mais n'hésitez pas à nous solliciter sur la messagerie <u>ethique.pro@sante.gouv.fr</u> pour nous faire part de vos questions, difficultés et améliorations